



## Stage académique VOIE TECHNOLOGIQUE

Lundi 9 décembre au lycée Edmond Labbé de Douai de 9h à 17h

### **Demande à effectuer avant le samedi 9 novembre**

La veille de la rentrée, le suicide du collègue d'électronique à Marseille a rappelé à chacun que la réforme de la voie technologique s'est faite en niant les spécificités, les connaissances et les savoir-faire des collègues. Alors que l'Institution n'a pas tenu compte de nos analyses, de nos craintes et de nos avertissements depuis trois ans, il aura fallu ce drame pour qu'elle reconnaisse enfin le malaise et la souffrance des enseignants STI lors d'un CHSCT ministériel extraordinaire : <http://www.lille.SNES.edu/spip.php?article2623>

Ce stage sera l'occasion d'échanger ensemble sur le quotidien des collègues depuis trois ans et de faire le point sur ce qui a été fait par le Ministère, le Rectorat, le SNES.  
Qu'exiger auprès du Rectorat, du Ministère ? Quelles mesures urgentes doivent être prises ? A moyen terme, quelles solutions existent ? Comment combattre ce malaise ?

Vous pouvez dès maintenant signer et relayer la pétition en ligne « STI : laissez-nous faire notre métier ! » sur <http://www.snes.edu/Petition-STI-laissez-nous-faire.html>

Après la première session des nouveaux baccalauréats, c'est aussi l'heure du premier bilan pour les élèves et pour les formations dispensées.  
Selon les spécialités, la remontée des effectifs annoncée lors de la mise en place de la réforme est-elle une réalité ? Les contenus répondent-ils aux exigences que nous voulons porter et aux besoins des élèves pour la poursuite d'étude ? Qu'attend le monde du travail de la formation technologique ? Quelle place pour la voie technologique entre les voies professionnelles et générales ?

Nos échanges, nos besoins et nos réflexions permettront également de préparer le congrès académique et national du SNES (mars 2014) où seront débattues les orientations que nous voulons défendre et porter pour la voie technologique dans l'Éducation nationale.

**Pour participer à ce stage, Vous devez faire votre demande de stage par voie hiérarchique (modèle sur le site académique : <http://www.lille.snes.edu/spip.php?article1277>) avant le samedi 9 novembre.**

**Merci de vous inscrire également auprès du SNES académique en envoyant un message à [s3lil@snes.edu](mailto:s3lil@snes.edu), en y indiquant votre discipline et en y précisant si vous prenez le repas du midi sur place.**

Le secteur technologique du S3 de Lille